

PAYSAGES DE L'ENERGIE

Dans une circulaire du 26 février 2009 adressées aux préfets, le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire réaffirmait son soutien au plan de développement des énergies renouvelables issu du Grenelle de l'Environnement et à la mise en place d'un nouveau cadre de développement de l'énergie éolienne en France¹. Il attirait aussi l'attention sur la nécessité de favoriser un développement de haute qualité environnementale des énergies renouvelables en évitant le mitage du territoire « *de sorte à prévenir les atteintes aux paysages, au patrimoine et à la qualité de vie des riverains* ».

Le concept de paysage est trop souvent cantonné à l'expression esthétique patrimoniale d'un territoire. L'expression « paysages de l'énergie » questionne en fait une diversité de lieux qui dépassent amplement l'espace de la production énergétique. On peut décliner, selon la source d'énergie², jusqu'à six typologies différentes de sites potentiellement porteurs de paysages résultant des activités énergétiques, bien qu'il ne soit pas toujours aisé des les scinder concrètement :

- sites d'extraction ;
- sites de production ;
- sites de stockage de la production ;
- sites de stockage des déchets de production et de consommation ;
- sites de transport et de distribution ;
- sites de consommation.

Dans les faits, l'attention du questionnement énergie/paysage a tendance à se focaliser instinctivement sur les espaces de production car ils nécessitent le plus souvent une maîtrise technique et des infrastructures monumentales, parfois très spectaculaires et à échelle géographique. Dans cette logique, l'Etat français – propriétaire de la production, du transport et de la distribution de l'énergie jusque récemment – a largement promu ces espaces. En effet, ces derniers participaient de la démonstration de son avancée en matière de recherche et de maîtrise technologique et de sa capacité de production énergétique largement exportatrice jusqu'à présent, y compris en énergies renouvelables. Cette propagande – faut-il rappeler le fameux slogan : « *En France, on n'a pas de pétrole mais on a des idées* » – au moment des premiers chocs pétroliers des années 70 et 80, a aussi mis en scène la recherche nationale sur les énergies renouvelables dans les programmes d'enseignement scolaire à défaut de lui consacrer des budgets comparables à ceux du nucléaire. De fait, les énergies renouvelables pouvaient bénéficier plus facilement d'un capital de sympathie du grand public que le programme nucléaire civil à jamais stigmatisé par les bombardements d'Hiroshima et Nagasaki. Ainsi, l'expérience de la visite pédagogique de l'usine marémotrice de la Rance est pour les écoliers bretons de l'époque ce qu'a pu être celle des abords du four solaire d'Odeillo pour les écoliers languedociens dont j'étais.

Dans ce cadre, la Bretagne reste marquée socialement par son refus de la centrale nucléaire de Plogoff qui interrogeait très fortement le paysage emblématique de la pointe du Raz en plus

¹ le plan de développement prévoit, entre autres, de porter à au moins 23% la part des EnR dans la consommation d'ici 2020 soit une augmentation de 20 millions de tonnes équivalent pétrole de la production annuelle d'EnR. Dans ce cadre, le développement de l'éolien représentera ¼ à ½ des EnR, soit 20 000 MW donc une multiplication par 10 de la puissance actuelle du parc éolien.

² énergies non renouvelables dans l'état actuel du développement technologique : pétrole, gaz, nucléaire, charbon.
énergies renouvelables : biomasse, solaire, éolien, hydraulique et géothermie.

des inquiétudes concernant le nucléaire et le programme expérimental peu concluant de la centrale de Brennilis dans les Monts d'Arrée.

Le récent déploiement de la production d'énergie éolienne en Bretagne a permis plus largement de faire réapparaître au grand jour les questionnements liés à sa forte insuffisance énergétique³ et à sa relation affective privilégiée aux paysages dans son identité territoriale. Ce déploiement, fruit de la privatisation récente de la production énergétique et du subventionnement des énergies renouvelables a permis un débat virulent et fortement médiatisé entre pourfendeurs et promoteurs de l'éolien. Ce dernier a intéressé par la même occasion un très large public sur la relation entre énergie et paysage, contrairement aux programmes étatiques qui laissent généralement peu de place à ce genre d'exercice.

A noter que l'attitude conservatrice vis-à-vis du paysage des uns est emprunte d'un discours idéologique refusant la privatisation de la production énergétique et parfois acquise à la cause du nucléaire. Ainsi, l'exemple de l'architecte, pourtant talentueux et novateur qu'il fut en son temps, Claude Parent (architecte de plusieurs des centrales nucléaires françaises) est extrêmement négatif et quelque fois franchement fallacieux envers l'éolien au regard des paysages⁴. A sa décharge, la faiblesse de la qualité paysagère de la majeure partie des projets proposés en France permet d'alimenter facilement ce type de discours. Faute aux promoteurs et aux instances en charge de l'organisation du déploiement, de ne pas avoir tiré parti des retours d'expérience d'autres pays précurseurs en matière d'éolien comme le Danemark. Il semblerait que le développement encore plus récent et fulgurant des fermes photovoltaïques (même si la Bretagne reste peu concernée pour l'instant) cristallise les mêmes débats que l'éolien sans pour autant d'avancée en matière d'anticipation et de gestion raisonnée du phénomène.

Les sites d'extraction de la matière première énergétique sont aussi porteurs de questionnements liés à la destruction/création de nouveaux paysages. Les terrils du Nord de la France et de la Belgique font maintenant partie intégrante des paysages locaux, perçus et valorisés comme des éléments patrimoniaux et environnementaux, bien que « nouvellement naturels ». L'attention portée à leur présence est allée croissante avec l'obsolescence de la production du charbon.

Le cas des mines à ciel ouvert ou carrières d'extraction de minerai énergétique, fait malheureusement trop souvent l'objet d'une attitude négative quant à l'espace sculpté résultant. Les restaurations de ces sites oublient la plupart du temps leur fort potentiel paysager singulier pour leur proposer un avenir quelque peu banalisant : un « trou » d'eau ou un comblement par des déchets sensés recréer l'illusion du relief initial.

Ces exemples de sites d'extraction de la matière première énergétique, à première vue éloignés de ceux de la biomasse, doivent nous faire réfléchir dès à présent sur son possible développement dans une région aussi luxuriante que la Bretagne. Ce dernier est susceptible de provoquer des bouleversements profonds du territoire agricole qui conduiront peut-être à l'entretien, voire à la création de nouveaux paysages, typiquement bretons à n'en pas douter ! ... Si l'on prend la peine de les planifier et de les organiser en conséquence pour en assurer la qualité.

Les sites de stockage de la matière énergétique, le plus souvent représentés par les barrages hydroélectriques, sont des lieux particulièrement intéressants à étudier en termes de mutation de paysage. Le cas du barrage de Guerlédan en Centre Bretagne est un cas d'école en la matière. Ce barrage poids, le plus grand d'Europe à sa création (1923/1930), installé dans le paysage initial spectaculaire des gorges du Blavet a radicalement changé la géographie du site

³ la Bretagne ne produit que 8% de l'électricité qu'elle consomme (chiffres ADEME 2009)

⁴ Eoliennes et paysage, Claude Parent, rapport du groupe de travail de l'Académie des Beaux Arts 2007

et de ses abords en créant un paysage lacustre tout aussi spectaculaire puisqu'il constitue maintenant le plus grand lac de Bretagne. En dépit de son origine artificielle, il est perçu et réglementé comme un espace naturel ! A l'inverse, et à une échelle plus modeste, le barrage de Kernansquillec, sur la commune de Plounévez-Moëdec dans les Côtes d'Armor, démantelé dans les années 90, véhicule son lot de nostalgiques du paysage qu'il avait créé, bien que sur le plan environnemental le retour à l'état initial soit incontestablement plus profitable au site. Les vestiges monumentaux de l'ouvrage, interrogent le sens de notre besoin, propre à nombre de civilisations, de laisser des traces de notre passage sur un territoire à l'heure où la minimisation de l'empreinte écologique est perçue comme une valeur positive.

Dans un autre registre beaucoup plus urbain mais pourtant tout aussi spécifique, les espaces de stockage pétroliers et/ou gaziers caractérisent nombre d'entrées de villes portuaires industrielles comme l'entrée sud de la ville de Brest, de Saint-Nazaire, Marseille Fos, Dunkerque, le Havre, ... Pourtant, l'ombre du risque technologique, la réglementation type « Seveso » et les enjeux de sécurité d'approvisionnement semblent freiner les possibilités de valorisation de ces espaces à l'échelle du grand paysage.

Les sites d'entreposage des déchets issus de la production et de la consommation énergétiques, concernaient principalement le nucléaire et les incinérateurs jusque récemment et n'étaient pas forcément producteurs potentiels de paysage. Cependant la question du stockage du dioxyde de carbone à échelle industrielle pour lutter contre sa trop forte concentration dans l'atmosphère se fait jour de manière de plus en plus cruciale pour la survie d'une bonne partie des espèces vivantes dont nous faisons partie. Ceci nécessite des précédés hautement technologiques (injections souterraines, liquéfaction...). En complément, l'acte plus rudimentaire de planter des arbres qui transformeront ce dioxyde de carbone en matière réutilisable est lui aussi susceptible de créer de nouveaux paysages forestiers sur de très grandes échelles.

Les sites transportant l'énergie (principalement électrique) et le réseau qui le supporte ont subi une modification importante de la perception sociale du public. Initialement vécu de manière positive, la visibilité du réseau était alors la preuve tangible de la modernisation énergétique de la France. Ce dernier a fait l'objet d'un déploiement très spectaculaire sur le territoire au cours de la première moitié du XX^{ème} siècle. Au sortir de la seconde guerre mondiale, la France était le pays où le réseau électrique était le plus dense⁵ et reste actuellement un des pays les plus pourvus.

Les réseaux Haute Tension et Très Haute Tension aérien (qui représente 98% du réseau HT et THT total⁶) pour lesquels l'Etat s'était jusque récemment refusé à une politique d'enterrement pour des raisons de coûts a fait volte-face suite aux dernières tempêtes et prévoit l'enterrement de 50% des lignes à Haute Tension d'ici 2015.⁷

Le réseau Moyenne Tension et Basse Tension fait l'objet d'une politique de subventions à l'enterrement à l'occasion des travaux de requalification ou d'extension urbaine. En France, un large consensus existe sur l'intérêt d'enterrer les réseaux MT et BT tant pour des raisons de sécurité que pour des raisons esthétiques. L'un des exemples les plus médiatisés en Bretagne est celui pratiqué lors du tournage du film Tess de Roman Polanski à Locronan en 1979 qui contribua à conforter cette commune dans sa vocation « cinématographique-patrimoniale ». Il devient donc de plus en plus rare de voir du réseau aérien en espace urbanisé et les lieux qui présentent encore des fils aériens sont maintenant perçus comme en

⁵ historique des réseaux électriques en France, RTE site officiel www.rte-france.com

⁶ Agir Pour l'Environnement, site officiel www.agirpourenvironnement.org

⁷ EDF, L'enfouissement des lignes électriques en France, deuxième sommet pour la Terre, 26 août – 4 septembre 2002

situation dévalorisante et donnent l'image d'un certain retard technologique. Ceci n'est pourtant pas perçu comme tel dans de nombreux pays et sans rapport avec leur degré de modernisation ou d'accessibilité à l'énergie électrique comme en témoignent les villes japonaises ou nord-américaines.

Au moment où les réseaux électriques aériens tendent à disparaître en France, la question de leur esthétique potentielle entre dans le débat du champ artistique⁸. Cela concerne des opérations ponctuelles de mise en valeur artistique de pylônes⁹ jusqu'à leur « relookage » par des grands noms de l'ingénierie, de l'architecture et du design¹⁰ au détriment d'une attitude contextuelle mieux à même de tirer parti du paysage.

Enfin les principaux sites de consommation énergétique en France que sont les transports pour 32% et l'habitat/tertiaire pour 44% (soit plus des ¾ de la consommation énergétique)¹¹, sont les espaces qui sont le plus immédiatement en rapport avec la création potentielle de nouveaux paysages à grande échelle. Leur questionnement sous l'angle énergétique est très récent mais semble obliger notre société à repenser l'organisation de son territoire urbanisé. En Bretagne, ce dernier est traditionnellement plutôt diffus, l'habitat sur le mode individuel et les matériaux de construction majoritairement en pierre. Cet héritage nécessite de s'interroger sur les éventuels « effets de mode » des modèles formels plutôt compacts, en habitat groupés, valorisant fortement l'usage du bois et provenant de régions où la relation énergie/climat/mode de vie est quelque peu différente. De la même manière, les images promotionnelles d'éco-quartiers arborés aux pelouses verdoyantes dans les régions du golfe arabe peuvent laisser quelque peu perplexe quant à la réalité de leur démarche environnementale.

Les nécessités d'économiser l'énergie et de lutter contre le réchauffement climatique sont une des préoccupations à échelle mondiale. Pour autant, les réponses impliquent de s'adapter aux conditions géographiques, climatiques et culturelles locales pour rester dans une démarche cohérente et génératrice d'une pluralité de paysages ingénieux à même de nous émerveiller.

Près de trente ans après la conférence internationale de l'énergie à Munich en 1980, les propos sur le pétrole de Michel Jobert, alors ministre des Affaires Etrangères puis du Commerce Extérieur en 1981¹², entrent étrangement en résonance avec nos préoccupations concernant le réchauffement climatique « (...) *Il est temps de réfléchir aujourd'hui hors des sentiers battus, d'oublier les extravagances du marché de Rotterdam, l'exaltation des sentiments anti-arabes, la politique du Proche-Orient, la pesée des stocks stratégiques sur le marché, les surcharges et primes qui s'ajoutent aux prix de base, et même la déroute d'un système monétaire international que les américains ont cru malin de ruiner. Pensons à l'essentiel. L'énergie conditionne et caractérise une civilisation. Le pétrole et le gaz se sont taillés dans la notre la part du lion. Du jour où nos habitudes de consommation (au niveau du prix seulement) ont été secouées, le moment est propice pour désigner nos mauvaises habitudes et aussi les conditions d'une civilisation mieux réfléchie. (...) Pour moi, la nécessité d'une organisation sociale plus diffuse que les systèmes anonymes où nous glissons est plus importante que le dérangement, le retournement de nos habitudes. L'autre nécessité qui m'apparaît est l'éveil de la recherche et de la création, en dehors des modèles traditionnels*

⁸ La beauté sur le fil, Olivier Namias, revue Alliage n°50-51

⁹ Elena Paroucheva artiste plasticienne, dont le projet a été retenu par RTE sur les communes d' Amnéville, Hagondange et Marange-Silvange

¹⁰ Marc Mimram et Ian Ritchie vainqueurs du concours organisé par EDF en 1995

¹¹ L'énergie en France, repères et chiffres clés, Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire, édition 2008

¹² L'énergie, ouvrage collectif, éditions Bordas, 1981

où elles se sont progressivement paralysées. Que ne serait-on amené à bouleverser en catastrophe si le pétrole venait à manquer, comme on voudrait le faire croire. Telle n'est pas la perspective et la transition sera plus douce : avec une énergie plus chère, comment faire mieux pour dépenser moins ? Voilà la question stimulante qui est posée à notre civilisation de production qui s'était habituée à la facilité, au point de jeter sur le marché des produits inutiles ou contestables. Maintenant il faudra que les individus, les collectivités, les états, acceptent de vivre et de s'organiser autour d'énergies dont ils assumeront davantage le contrôle de leur production et de leur utilisation. L'aménagement de l'espace urbain et rural, la décentralisation, la coordination du séjour et du travail dans des lieux proches, la naissance de solidarités actives – locales ou nationales – sont des notions qui vont prendre un tour plus vif dans les esprits et se glisser effectivement dans nos vies. Tout cela parce que la crise pétrolière, accident de l'histoire politico-économique que l'on s'efforçait de ne pas distinguer à l'horizon, s'est manifestée de la façon la plus convenable par le prix et non par la pénurie. Car à cet égard, on le demande, cette crise a-t-elle jamais existé ? (...) Le pétrole cher, parmi d'autres énergies concurrentes est une bénédiction pour l'humanité : elle lui rend une sorte de dignité, dans son invention et son savoir, dans ses consommations même. Car si certains y ont trouvé les moyens d'une subsistance moins précaire et les voies de leur indépendance, la fin d'un gaspillage éhonté des ressources annonce aussi qu'un nouvel esprit va se former qui ne voudra pas que les hommes soient gaspillés, leur existences piétinées, comme le furent les gisements pétroliers, la richesse et le progrès qu'ils auraient dû permettre.»